

n'accepte pas cette augmentation parce qu'il représente les consommateurs canadiens, que va-t-il se passer? En pareil cas, le chef de l'opposition disparaît comme l'ont fait ses bagages en Thaïlande. Il est par conséquent difficile de définir avec précision la politique des Conservateurs en matière de prix du pétrole étant donné que plusieurs premiers ministres provinciaux sont en cause.

Hier soir, le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a demandé ce que l'on avait fait de 1974 à 1979. Après avoir tout critiqué dans son discours, il a fini par dire que son parti appuierait le projet de loi. Il a fait preuve de sagesse, mais il lui a fallu bien du temps pour en arriver là. Dans son allocution il a demandé ce qu'on avait fait de 1974 à 1979. J'aimerais donner brièvement deux ou trois exemples. On a fait bien des choses à mon avis pendant ces années critiques. Je songe notamment à la formation du consortium Syncrude.

J'ai ici un article de journal paru la semaine dernière où l'on dit que la société Syncrude a produit cinq millions de barils de pétrole. On se rapproche petit à petit de la production de 125,000 barils par jour prévue pour l'année prochaine plus ou moins. Lorsque nous avons étudié le projet à la Chambre, les néo-démocrates ont conseillé au gouvernement fédéral de reprendre le projet Syncrude à son propre compte et de ne pas se prostituer avec les multinationales; les députés s'en souviennent certainement. Si vous aviez assisté aux audiences du comité des ressources nationales et des travaux publics, monsieur l'Orateur, vous auriez entendu dire que les recettes nettes de ce projet s'élèveraient à 25 millions de dollars et que 19 millions reviendraient aux gouvernements. J'ai oublié quelle est au juste la participation des trois paliers de gouvernement en cause; elle doit être de l'ordre de 40 à 50 p. 100. Il n'empêche que 77 p. 100 des recettes nettes du projet reviendront aux trois paliers de gouvernement concernés. Cela équivaut à un autre 125,000 barils de pétrole importés par jour. Ce qui est encore plus important que cela et que les 300 millions de dollars que le gouvernement fédéral y a investis par le biais de Petro-Canada démontre amplement qu'une usine moderne de cette importance peut s'avérer parfaitement rentable tout en respectant les normes écologiques.

Le coût de 2.2 milliards de dollars, qui semblait si énorme lorsqu'on a entrepris le projet, est faible comparativement au coût d'une telle usine qui, si je comprends bien, se rapprochera de 4 milliards de dollars pour tout projet de ce genre.

Si l'on considère la politique du parti conservateur à l'égard de l'uranium et de l'énergie nucléaire, on constate qu'il y a trois ans, le député de Northumberland-Durham déclarait que nous devrions imposer un moratoire sur les exportations d'uranium et d'énergie nucléaire. Si nous l'avions fait, nous serions dans une situation critique aujourd'hui en ce qui concerne les approvisionnements d'uranium et cela aurait nui non seulement à la clientèle canadienne mais également à la clientèle internationale et nous aurait également empêché d'exploiter ces mines d'Elliot Lake aussi rapidement que nous l'avons fait. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral a choisi de mettre en place le système de protection le plus généralisé qui soit au

### *Approvisionnements d'énergie*

monde. Grâce à ces mesures, notre uranium, notre technologie et notre matériel nucléaires sont utilisés à des fins pacifiques.

Il n'y a qu'à voir des localités comme Elliot Lake, qui s'enrichira de quelque 800 nouveaux mineurs par années pendant six ans, pour constater les possibilités qu'offre cette industrie.

Il y a quelques jours, j'ai remarqué un communiqué d'Uranium Canada où l'on précisait le stock de réserve constitué entre 1965 et 1970. Une grande quantité de cet uranium canadien a été prêtée à l'Hydro Ontario pour lui permettre de répondre à sa demande de production d'uranium. Nous voyons là une autre politique du gouvernement fédéral garantissant non seulement que des réserves d'uranium canadien seront disponibles pour au moins 40 ans pour chaque nouveau réacteur, mais également que des réserves d'uranium seront disponibles pour des services d'utilité publique comme ceux l'Hydro Ontario. Les services publics peuvent alors emprunter cet uranium en réalisant des économies importantes tout en permettant à Uranium Canada de réaliser des bénéfices considérables par l'entremise du service qui administre ce stock de réserve. Il paraît qu'il vaut aujourd'hui quelque 750 millions de dollars. J'ai donc donné un aperçu des programmes dont le député de Northumberland-Durham ignorait l'existence hier soir quand il critiquait la politique gouvernementale.

Je vais maintenant aborder la question de l'énergie renouvelable. Sans aucun doute, ce secteur revêt une importance extraordinaire pour l'avenir. L'été dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a annoncé un programme tendant à développer une politique des ressources d'énergie renouvelables afin de nous doter de la technologie nécessaire pour alimenter cette industrie. Cette nouvelle initiative complète le programme gouvernementale de recherche et de développement en matière de ressources d'énergie renouvelables. Non seulement le gouvernement se portera acquéreur, mais dans le domaine de l'utilisation des ressources biochimiques et des techniques de chauffage par l'énergie solaire, il contribuera à ce programme au cours des cinq prochaines années grâce aux \$380 millions annoncés en juillet dernier par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

● (2030)

Songez à la loi sur le pipe-line du Nord que nous avons adoptée très rapidement il y a un an. Nous avons consacré beaucoup de temps aux travaux du comité spécial. Ce dernier a été rétabli pour surveiller l'activité de l'agence. Le Canada fait honneur à tous ces engagements dans ce domaine. Le programme des États-Unis accuse certains retards. La semaine prochaine, M. McMillian de l'Administration du pipe-line de l'Alaska témoignera devant le comité. Il devra nous expliquer la cause de certains délais. Si, comme il l'aurait déclaré à des journalistes, le délai d'exécution pouvait atteindre jusqu'à un an et demi, nous devrions demander aux États-Unis de passer une loi pour forcer l'application de leur programme afin que le pipe-line ne souffre plus de retard. Le Canada bénéficiera de nombreux avantages économiques dès que le pipe-line sera réalité, sans compter qu'il prépare la voie à l'acheminement, d'ici quelques années, du pétrole et du gaz de la mer de Beaufort.